

# UNESSA et le projet Hold my Hand : et comment anticiper la fin de vie ?

La mort est une part inévitable de la vie, mais encore entourée de trop de tabous. Anticiper ce que l'on souhaite pour sa fin de vie n'est pas limité à un groupe d'âge ou à des soins. Sur base de son expérience, UNESSA a initié le projet européen Hold my Hand afin de développer des approches partagées pour aider et outiller toute personne se posant des questions sur cette étape cruciale de la vie.



Le projet [Hold my Hand](#), financé par le programme Erasmus+ de la Commission européenne, regroupe 4 partenaires - UNESSA, Anziani e non solo (Italie), Santa Casa da Misericordia (Portugal) et Elderberry (Suède) - et vise à :

- Travailler au développement d'une culture qui aborde la question de l'anticipation et l'accompagnement de la fin de vie en pleine conscience ;
- Produire des outils socio-pédagogiques à destination de la population adulte afin de l'aider à aborder la question de la fin de vie avec l'entourage et les professionnels de la santé ;
- Faciliter la transmission d'information entre la personne, son entourage, les institutions et établissements de soins.

C'est dans ce cadre que ce 30 mai, UNESSA a organisé une conférence locale de diffusion et de promotion des résultats du projet, à destination des professionnels de la santé mais également du grand public. Regroupant une cinquantaine de participants, ceux-ci ont eu l'opportunité de découvrir et de tester la [plateforme](#) numérique de ressources, comprenant 5 modules socio-pédagogiques, répondant aux différents besoins identifiés.

Les cinq modules, comprenant des conseils, des exercices mais également des informations pratiques, couvrent différents aspects de l'anticipation de la fin de vie :

- Parlons de la fin de vie
- Anticiper la fin de vie
- Tiens à ma main... jusqu'à la fin
- Après la mort
- Pour les professionnels

## **L'Europe et la question de l'anticipation de la fin de vie**

L'Union européenne reconnaît le droit des patients à recevoir des soins palliatifs de qualité et accessibles, quelle que soit leur nationalité ou leur lieu de résidence. Pour ce faire, elle s'appuie sur plusieurs instruments juridiques et politiques, tels que la directive 2011/24/UE, la déclaration de Prague, les lignes directrices du Comité européen de la santé et la résolution du Parlement européen. Ces textes soulignent l'importance d'intégrer les dimensions psychologique et spirituelle des soins palliatifs, ainsi que de soutenir les familles endeuillées.

Par ailleurs, le consentement éclairé, régi par la Convention d'Oviedo et signée par la plupart des Etats membres de l'UE est le principal cadre juridique qui protège le consentement éclairé en Europe. Elle garantit également le droit à la confidentialité des données de santé et le droit de savoir ou de ne pas savoir son état de santé ou son pronostic.

### **Le projet Hold my hand : prochaines étapes**

Le projet se clôturant en Octobre 2024, UNESSA a l'ambition de valoriser tout le trajet réalisé durant ces deux dernières années. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à découvrir les résultats du projet, à vous approprier les outils, à faire vivre la réflexion qui a été menée et à vous intéresser aux thématiques traitées. A moyen terme, UNESSA ambitionne de partager et rendre accessible les ressources, et d'en faire un projet porteur au sein de la Fédération, dans une approche multi-sectorielle.